

INFORMATIONS A DESTINATION DES FAMILLES

La rentrée scolaire en lien avec le contexte actuel implique de nouveau quelques changements. Nous avons réfléchi et travaillé nos protocoles d'accueil à partir des recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique. Les conditions d'accueil de vos enfants, la mise en place de protocole en matière d'hygiène et de sécurité impactent vos habitudes, celles des enfants, les nôtres, mais ils seront toujours pensés dans le respect de votre enfant et pour son bien-être (physique, psychologique et affectif).

Notre cœur de métier est l'accueil de l'enfant en **collectivité** tout en prenant compte de son individualité ! Les dimensions « collective », « ludique » et le « vivre ensemble » sont des éléments essentiels et constitutifs de notre activité. Nous avons donc travaillé à garantir un cadre sécurisant tout en préservant la dynamique collective.

1. CONSIGNES AUX FAMILLES

❖ La circulation

- Vous devrez vous conformer aux sens de circulation proposés et ceux afin d'éviter au maximum les regroupements et croisements importants. Des cheminements seront donc balisés.
- Nous vous demanderons de respecter les mesures de distanciation sociale. Sensibilisez vos enfants au maximum en amont.
- L'accueil par l'équipe se fera au maximum en extérieur : à l'entrée des salles.

Un sens de circulation dans le hall est mis en place. **L'entrée se fera uniquement par l'accès du côté des services Multi Accueil et Accueil périscolaire et de loisirs maternels pour ces services.** La sortie se fera de l'autre côté du couloir (pôle administratif) Si vous avez des enfants dans l'accueil primaire, il se fera directement à l'entrée du côté primaire.

Nous maintenons le principe de vous accueillir près des entrées de services et de ne pas autoriser pour l'instant l'accès dans les lieux de vie ou d'accueil de vos enfants (sauf rdv). Nous avons trop de passage et une seule porte pour l'entrée et la sortie.

- Actuellement l'accès aux services administratifs est limité et avec des horaires précises (9h15/11h45) afin d'éviter trop de croisement dans les espaces restreints. Pour toute demande, un numéro de portable sera laissé sur le répondeur et ce jusqu'à nouvel ordre. Les dossiers pour la rentrée scolaire ou l'été sont à votre disposition et à rendre complet sous enveloppe dans les boîtes aux lettres.

❖ Les consignes sanitaires :

- Nous comptons sur vous et votre engagement à surveiller l'apparition de symptômes chez votre (vos) enfant(s) avec une prise de température quotidienne avant qu'il(s) ne vienne (nt) sur les services (la température doit être inférieure à 37,8°C)
- Nous laissons à votre appréciation le fait de porter un masque pour les enfants en primaire. Nous vous demandons juste de prévoir une boîte dans son cartable où l'enfant pourra le ranger si nécessaire.
- Les responsables légaux s'engagent à avoir pris connaissance des publics dits à risques et à ne pas mettre son / ses enfants s'ils est/sont dans cette situation.
- Le port du masque « grand public » est obligatoire pour tous au-delà de 11 ans.
- Le port du masque est proscrit pour les mineurs de moins de 6 ans.
- Le port du masque n'est pas recommandé pour les mineurs de moins de 11 ans.
- Le port du masque est obligatoire pour les mineurs de plus de 11 ans lors des déplacements (vers le point de restauration, les salles d'activités, en sortie, etc.).

❖ Les inscriptions :

- Les inscriptions au Multi Accueil **retour à 20 places depuis le 22/06/2020**
 - Les accueils occasionnels ont repris depuis le 29 Juin 2020. N'hésitez pas à contacter le Multi Accueil au 02 40 02 63 45 il reste des places
- Les inscriptions à l'accueil Périscolaire et de Loisirs se font soit
 - Par le portail famille jusqu'à 3 jours ouvrés avant la date d'accueil (remis en service à compter du 11 septembre en attendant que tous les dossiers aient bien été refaits)
 - Sur le répondeur au 02 40 02 63 71
 - Par plannings papier à déposer dans les boîtes aux lettres
 - Dans le classeur prévu à cet effet près des services administratifs
- L'association peut refuser l'inscription d'un enfant selon les cas de figures suivants :
 - Capacité maximale d'accueil d'enfants atteinte.
 - Non-respect par l'enfant/la famille du protocole d'accueil.
 - Enfant présentant des risques (cf. listes des personnes à risques selon le Haut conseil à la santé Publique).
 - Enfant présentant des symptômes.
- Il est demandé de privilégier au maximum le portail famille (inscriptions, paiements facture...), le téléphone et de payer plutôt par virement ou par le biais du portail.

2 . LIEUX ET ACCUEIL DES ENFANTS

❖ Au sein du Multi Accueil :

- Vous serez accueillis dans la structure. Vous devrez déposer les vêtements, chaussures... à la place indiquée pour votre enfant dans un premier temps, une souplesse sera possible dès réception des protocoles et pour les adaptations. L'équipe vous informera des changements.
- Une seule famille sera accueillie en même temps et les transmissions se feront dans la structure
- Une seule famille sera acceptée dans le hall.
- Les enfants auront accès à leurs espaces habituels. L'ensemble des chambres sera utilisé

❖ A sein de l'Accueil Périscolaire et de Loisirs (APS ALSH) :

- Les accueils se feront à l'entrée des espaces de vos enfants. Un animateur accompagnera votre enfant pour se laver les mains puis rejoindre son groupe le matin. Le soir, l'animateur ira chercher votre enfant dans l'espace où il était accueilli.

➤ Distinction des lieux d'accueil :

Pour les maternels :

- Bungalow : maternels de l'Ecole Notre Dame de Lourdes
- Centre maternel :
 - salle motricité et coin voiture pour les PS-MS de l'Ecole Maurice Pigeon
 - salle principale pour les GS de l'Ecole Maurice Pigeon

Pour les primaires :

- Bungalow 1 : pour les CP-CE Ecole Notre Dame de Lourdes
- Bungalow 2 Les enfants de CE – CM de l'Ecole Notre Dame de Lourdes
- Le Centre :
 - salle bibliothèque / salle de jeu et atelier pour les enfants du site 1 Gp Scolaire Maurice Pigeon
 - salle principale + salle jeux imitation pour les enfants du site 2 Gp Scolaire Maurice Pigeon

Les groupes sont fixes sur l'ensemble des temps.

- **Le petit déjeuner sera de nouveau fourni** et votre enfant aura la possibilité de le manger sur place au sein de son espace de référence. Il sera préparé par les agents petite enfance comme auparavant.
- Le goûter sera fourni mais vous avez toujours la possibilité de le prévoir si vous le souhaitez. Ils seront pris au sein de leur espace de référence.
- Les déplacements au sein des écoles avec vos enfants ont été pensés en concertation avec les directrices d'école afin d'avoir une cohérence et cohésion dans les pratiques et favoriser l'entraide.
- Les déplacements en car se font avec les procédures mises en place avec le prestataire. Le car sera désinfecté après chaque passage.

3. VIE QUOTIDIENNE, ACCOMPAGNEMENT ET ANIMATIONS

➤ **L'équipe assure la sécurité affective des enfants.**

L'équipe prend des temps réguliers d'échanges avec les enfants et est attentive aux réactions de ces derniers. L'équipe transmet aux parents les informations sur son groupe et reste ouverte aux questions.

➤ **L'équipe organise la circulation dans l'espace :**

Les croisements devront être limités : Entrée et sortie par des portes différenciées lorsque cela est possible. Les portes sont principalement laissées ouvertes afin de ne pas utiliser les poignées où elles sont ouvertes par l'adulte. Si les portes sont fermées, les enfants n'auront pas accès à ces lieux.

➤ **Les équipes organiseront le lavage de main ritualisé à heure précise :**

A l'arrivée, chaque enfant est accompagné à se laver les mains. Chaque groupe ira se laver les mains au savon plusieurs fois par jour. Des lavages de mains seront effectués lors des transitions d'activités. Et à l'arrivée et au retour de l'école, au moment des changes pour les plus petits, avant et après chaque repas, avant d'aller aux toilettes et après y être allé, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, avant de quitter la structure le soir et en rentrant à son domicile...

➤ **L'organisation des repas en veillant à la sécurité sanitaire :**

Les responsables de chaque groupe (*du Multi Accueil aux primaires*) accompagnent son groupe à table. Un lavage de main est effectué en amont du repas. 3 enfants par table pour l'ensemble des services. Le couvert est mis en place par 1 seule et même personne en amont. Chaque encadrant assure le service, les plats ne restent pas sur la table.

➤ **L'organisation des temps de repos :**

Pour le Multi Accueil, les enfants seront couchés comme avant le confinement, une professionnelle s'assurera que tout le monde dort avant de quitter les espaces de repos. Pour les maternels les couchages seront installés à une distance raisonnable (plus d'obligation d'1 m) les uns des autres et un animateur sera présent le temps de la sieste. Chaque lit sera désinfecté après usage et les draps lavés à 60°C. Deux salles seront à disposition si besoin.

➤ **L'organisation des goûters en veillant à la sécurité sanitaire :**

La personne référente des goûters prépare l'ensemble des caisses à répartir sur les espaces. Chaque groupe prend son goûter dans son espace de référence. Les professionnels distribuent les goûters directement aux enfants. Pour les enfants du multi accueil, les goûters seront donnés au fur et à mesure des levés des enfants et selon leur rythme.

Déplacement du groupe / Cheminement vers l'école (spécifique à l'APS ALSH) :

Départ de l'APS vers l'école : Un départ se fera par petit groupe et de manière échelonné.

Retour de l'école vers L'APS : Le soir, les animateurs(trices) iront dans les classes récupérer les enfants de la maternelle au CP. Du CE1 au CM2 des points de rendez-vous dans la cour seront balisés par l'équipe pour que les enfants se retrouvent. Les affaires personnelles seront installées sur les portes manteaux avec une distance minimum entre chaque vêtement.

➤ **Chaque membre de l'équipe veillera à proposer des « animations », des « jeux individuels et/ou collectifs » :**

Des kits d'animation contenant de quoi répondre aux différentes envies minimum (lire, jouer, s'exprimer, respecter son rythme, prendre en compte les envies et besoins des enfants). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'un même groupe (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.

lorsque qu'une désinfection au minimum quotidien est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation). Aucune règle de distanciation ne sera imposée au sein d'un même groupe.

L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs, aux espaces collectifs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures).

Aucune règle de distanciation ne s'impose au sein d'un même groupe que ce soit dans les espaces clos (salle d'activités, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs. En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les mineurs de groupes différents.

La distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos, entre les encadrants et mineurs ainsi qu'entre ces derniers quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas entre mineurs d'un même groupe, y compris pour les activités physiques et sportives.

4. MODALITES DE NETTOYAGE

- Une des premières mesures est d'assurer le renouvellement de l'air à l'intérieur. Et ce notamment en ouvrant les portes et fenêtres dès le démarrage de journée et ce sur l'ensemble de la journée. Les espaces seront aérés autant que nécessaires au moins 15 minutes à chaque fois.
- Les surfaces (poignées et encadrement de porte, sanitaires et chasse d'eau, interrupteurs, mobilier comme les tables et les bancs, robinetterie...) sont désinfectées et nettoyées à l'issue de chaque accueil et au cours de la journée (temps de désinfection prévu).
- Les équipes de nettoyage des locaux assureront le nettoyage des surfaces tous les matins avant l'arrivée des enfants et le midi pendant le temps de restauration.
- Un roulement et une désinfection régulière du matériel éducatif sera effectué afin d'assurer sa décontamination si toutefois cela devait avoir lieu.

5. EQUIPEMENT / INFORMATION DU PERSONNEL

L'association a remis à chaque salarié un guide des protocoles mis en place au sein de la structure ainsi que les équipements nécessaires (masques, visières, tenue, gel...) afin d'assurer le respect des gestes barrières et la sécurité de tous (parents, enfants, salariés...).

Le personnel s'assure d'un lavage de mains régulier (à son arrivée, toutes les heures au minimum, avant et après contact avec les enfants).

6. PRESENCE DE SYMPTOMES

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par l'encadrement doit conduire à son isolement et au port d'un masque. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.

- Une information est aussi faite auprès de l'établissement scolaire fréquenté par le mineur.
- En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher.
- L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.
- Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile.
- L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.
- La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur ou l'encadrant devront être effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

Malgré toutes les précautions prises, l'Association ne peut vous garantir qu'il n'y aura aucun risque de contamination.